

TROUVÉ / PERDU

Que faire?



TROUVÉ chien/chat

Vous croisez un animal que vous ne connaissez pas ? Attention : Il peut être perdu, incapable de retrouver le chemin de sa maison.

- 1. Prendre une photo et mettre une annonce sur : www.chat-perdu.org et consulter la liste des chats/chiens perdus
- 2. Amener l'animal chez un vétérinaire pour vérifier s'il est identifié (tatouage/puce électronique) ce qui permettra de contacter sa famille.

C'est un acte gratuit

3. Signaler à la police/gendarmerie/mairie

Merci pour cet animal et sa famille qui le cherche dans l'angoisse

PERDU chat/chien

- **1. Appelez très vite chaque soir** dans tout le quartier (avec un bruit familier : croquettes ...)
- 2. Si votre animal est tatoué ou pucé, signalez sa perte au **Fichier Félin I-CAD** au 0810 778 778. Vérifiez à cette occasion que vos coordonnées sont bien à jour
- 3. Mettez une annonce sur : www.chat-perdu.org www.chien-perdu.org

et consultez la liste des chats/chiens trouvés

- **4.** Créez **affiches et affichettes** avec photos et vos coordonnées
- **5. Informez** les vétérinaires, voisins, mairies, gendarmeries, postes de police, fourrières, associations de protection animale (dont la SPA locale), facteurs, éboueurs, livreurs ambulants... en leur laissant vos affiches.
- **6. Affichez** dans des lieux de passage : abris bus, commerces, écoles...
- 7. Distribuez les affichettes